

FRANCÉS

EXERCICE DU DROIT DE RECTIFICATION / MODIFICATION

Demande de correction de données personnelles inexactes ou incomplètes faisant l'objet d'un traitement inclus dans un fichier.

DONNÉES DU RESPONSABLE DU DOSSIER OU DU TRAITEMENT

L'entité MANAGEMENT OF THERMOPLASTICS, S.L domiciliée à CTRA. LA MARINA (CV.853), KM 7, P2 N ° 163 LA HOYA de 03294 - ELCHE, d'ALICANTE avec CIF B03416765.

DONNÉES DE L'INTÉRÊT

Mr/Mme, avec adresse dans la rue
n°, Localité, Province CP avec
Identité, dont accompagne copie, au moyen de cet écrit exerce le droit de rectification sur les données ci-jointes, en fournissant les pièces justificatives correspondantes, conformément aux dispositions de l'article 16 de la loi organique 15/1999, du 13 décembre, sur la protection des données personnelles, à l'article 15 du décret royal 1332/94 du 20 juin, par lequel développer certains aspects de la loi organique 5/1992, du 29 Octobre, l'encours de la troisième disposition transitoire de la loi 15/1999, et la troisième instruction standard 1/1998 du 19 Janvier, concernant l'exercice des droits d'accès, rectification annulation et annulation, et par conséquent, demande:

DONNÉES DU REPRÉSENTANT JURIDIQUE

(dans le cas où l'intéressé est dans une situation de handicap ou de minorité).

Mr/Mme d'âge légal, avec adresse dans la rue n°
Localisation, Province CP Communauté
autonome avec Identité, qui est accompagné d'une photocopie certifiée, au moyen de cette lettre, au nom de la personne ci-dessus référencé, comme en témoigne la procuration ci-jointe.

DEMANDE

Qu'il est convenu de rectifier les données personnelles sur lesquelles le droit est exercé, à faire dans les dix jours à compter de la collecte de cette demande, et d'être notifié par écrit du résultat de la rectification pratiqué. Que si convenu, dans les dix jours qui ne devraient pas avoir accès à la pratique totalement ou partiellement les propositions de rectifications, je communique une décision motivée afin, le cas échéant, demander l'avis de l'Agence de protection espagnole Données, en vertu de l'article 18 de la loi organique 15/1999 précitée. Si les données corrigées ont été signalés préalablement notifiés à la base de données pratique de rectification, de sorte que vous pouvez également procéder à apporter des corrections au devoir de la qualité des données est respectée dans l'article 4 concerne de la loi organique 15/1999 précitée.

À ELCHE le 16/04/2018

Signé

DONNÉES À RECTIFIER

Données incorrectes	Données correctes	Document d'accréditation